

OB01_PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE



TARIFS

Nombre de participants : 10 *

Adhérent URSIAE : 420,00 €

Non-adhérent URSIAE : 460,00 €

Formation éligible aux dispositifs de financement OPCO

Formateur accrédité Premier Secours en Santé Mentale France©

Formez vous à mieux aider !

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir des savoirs de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale,
- Développer des compétences relationnelles (écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée),
- Identifier les comportements agressifs pour mieux y faire face.

PROGRAMME ET POINTS CLÉS

- Introduction
 - Chiffres clés
 - Cadre des premiers secours en santé mentale
- La dépression
 - Signes et symptômes
 - Plan d'action pour la dépression
- Les troubles anxieux
 - Signes et symptômes
 - Plan d'action pour les troubles anxieux, attaques de panique et choc post-traumatique
- Les troubles psychotiques
 - Signes et symptômes
 - Plan d'action pour les troubles psychotiques selon la gravité des symptômes
- Les troubles liés à l'utilisation des substances
 - Signes et symptômes
 - Plan d'action pour les crises liées à l'utilisation de substances, crises d'agressivité

EN PRATIQUE

11 et 18 avril 2024

Horaires : 7h30 - 14h30 - Durée : 14h

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de l'accompagnement

PRÉREQUIS

Pas de pré-requis

LIEU DE LA FORMATION

URSIAE MARTINIQUE (Saint Joseph)

Locaux accessibles à personnes à mobilité réduite

INSCRIPTION

(Jusqu'à 7 jours avant la formation)



<https://bit.ly/UrsiaeOB01>

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Pédagogie active: écoute, échanges de pratiques
- Etude de cas réel, exercices pratiques

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Quizz d'évaluation des compétences
- Questionnaire de satisfaction

CONTACTS

URSIAE

Groupe la Chapelle - Bât. Yeuse Local 1

97212 Saint-Joseph

☎ 0596 51.17.25

Référent pédagogique

Jennifer JOSEPH

✉ formation@ursiaemartinique.fr

☎ 0696 82.39.50

Référent handicap

Marie-Lise VILOVAR

✉ ml.vilovar@ursiaemartinique.fr

☎ 0696 21.60.42



Si l'effectif minimum n'est pas atteint, l'URSIAE se réserve le droit d'annuler la session